

## SOMMAIRE

**PAGE 2**

**COMMUNIQUÉ CNF FNEC FP-FO**

**PAGE 2**

**COMMUNIQUÉ UD FO 13**

**PAGE 3**

**COMMUNIQUÉ FNEC-FP-FO 13**

**PAGE 4**

**AG TERRITORIAUX AIX-EN-PROVENCE**

**PAGE 5**

**RECODIFICATION ET DROIT DU TRAVAIL**

**PAGE 6**

**HOMMAGE À RAYMOND ROCHE**

**PAGE 6**

**SALON DES CE**

## MANIFESTATION AESH



La mobilisation des AESH a été un grand succès : 250 à Marseille, 3000 à Paris. Une délégation de 14 (12 AESH et 2 enseignantes) organisée par le SNFOLC 13 a représenté le département à Paris. Nous reviendrons prochainement sur ces mobilisations réussies, mais qui en appelleront d'autres tant que les revendications n'auront pas été satisfaites !



Motion adoptée par le Comité National Fédéral de la FNEC FP-FO du 14 octobre 2021

Soutien à la manifestation du 15 octobre pour l'abandon de l'expérimentation Macron !

Le CNF de la FNEC FP FO, réuni le 14 octobre dans les locaux de sa Confédération a appris le retour du Président Macron à Marseille.

Le CNF apporte son soutien plein et entier à la FNEC FP-FO 13 et aux personnels qui sont mobilisés pour l'abandon de l'expérimentation dans 50 écoles marseillaises. Nous refusons « l'Ecole du futur » de Macron, à Marseille comme partout ailleurs !

Le CNF soutient également les manifestants qui se rassembleront à l'appel des fédérations syndicales

départementales au Vieux-Port, suite à l'interdiction du Préfet de se rassembler devant la Préfecture, là où Macron sera. Ils demandent l'abandon de l'expérimentation. Ils ont raison !

Il condamne avec fermeté cette grave atteinte à la liberté de réunion et de manifestation qui s'inscrit en toute cohérence avec tout l'arsenal liberticide du Président Macron et notamment ses propos inacceptables contre le droit de grève.

Il approuve et soutient la demande d'audience de la FNEC FP-FO 13 auprès du Président Macron pour exiger l'abandon définitif du projet d'expérimentation à Marseille, comme ailleurs.

Paris, le 14 octobre 2021

## **COMMUNIQUÉ UD FO 13**

### **Soutien à la manifestation du 15 octobre pour l'abandon de l'« Ecole du Futur » !**

L'Union Départementale des Syndicats FO 13 fait sienne la motion de la FNEC FP-FO adoptée en Conseil National Fédéral, le 14 Octobre.

Ainsi, l'UD FO 13 apporte son soutien plein et entier à la FNEC FP-FO 13 et aux personnels qui sont mobilisés pour l'abandon de l'expérimentation dans 50 écoles marseillaises. Nous refusons « l'Ecole du futur » d'E. Macron, à Marseille comme partout ailleurs !

L'UD FO 13 soutient également les manifestants qui se rassembleront à l'appel des fédérations syndicales départementales au Vieux-Port, ce jour à 18H, suite à l'interdiction inadmissible du Préfet de se rassembler devant la Préfecture, là où E. Macron se trouvera. Ils demandent l'abandon de l'expérimentation. Ils ont raison !

L'UD FO 13 approuve et soutient la demande d'audience de la FNEC FP-FO 13 auprès du Président Macron pour exiger l'abandon définitif du projet d'expérimentation à Marseille, comme ailleurs.

Marseille, le 15 octobre 2021



## COMMUNIQUÉ ABANDON du projet d'expérimentation Macron Ni à Marseille, ni ailleurs !

Lors de son passage à Marseille, le 2 septembre, le président Macron a dévoilé les lignes de son plan «Marseille en grand».

Le Président de la République annonce une aide de l'Etat pour la rénovation de 200 écoles marseillaises, dont la plupart sont reconnues publiquement comme vétustes et posent de graves problèmes d'hygiène et de sécurité. Il ne détaille pas l'enveloppe qui sera attribuée mais prévient que le financement de l'Etat sera conditionné à des engagements du Maire de Marseille, chargé de piloter ce programme. Il demande en effet au Maire de s'engager à résoudre des problèmes de « fonctionnement » par la remise en cause des droits de ses personnels et de leur droit de grève !

C'est inacceptable ! La FNEC-FP-FO se prononce pour le respect du droit de grève, droit constitutionnel. Non seulement le Président de la République n'a donné aucun chiffre pour la rénovation et la construction des écoles mais il a annoncé comme « contrepartie » le lancement d'une expérimentation, généralisable à terme.

50 écoles marseillaises seraient soumises, dès la rentrée 2022, à des dispositions dérogatoires. Dans ces écoles, les directeurs choisiraient les enseignants et l'école disposerait d'une large autonomie pour adapter les horaires, les rythmes scolaires avec la participation « d'acteurs extrascolaires », et déroger aux programmes nationaux. Ces «expérimentations» concerneraient également le second degré avec des « micro-collèges » et « micro-lycées », avec un même objectif : En finir avec l'Ecole publique, laïque et républicaine, égale pour tous.

Alors que les enseignants exigent légitimement des moyens matériels et humains pour pouvoir enseigner correctement, le chef de l'Etat cherche à liquider le cadre statutaire, dans le prolongement de la réforme des retraites, de destruction du Code des Pensions, et des mesures de déréglementation du « Grenelle ».

Ces annonces ont fait l'effet d'une bombe auprès des enseignants marseillais qui voient se profiler, à très court terme, une remise en cause de leur statut, une dégradation majeure de leurs conditions de travail combiné à un projet de destruction de l'Ecole publique, en tournant le dos aux revendications urgentes !

Partout il manque des postes ! Dès la rentrée, des centaines de classes étaient fermées, des milliers d'élèves, en primaire, en collège et en lycées, renvoyés chez eux ....

L'Ecole publique ne peut se concevoir, pour jouer totalement son rôle dans l'instruction de tous les élèves, qu'en préservant les statuts, en créant des postes, en arrêtant de la soumettre à toutes les pressions extérieures et dans le respect du droit à l'instruction. C'est ce qu'ont exprimé, en particulier les 39 PE réunis en RIS le 8 septembre par le SNUDI-FO 13, listant les revendications de leurs écoles.

La FNEC FP-FO 13 s'oppose à cette expérimentation dont elle demande l'abandon. Elle sera aux côtés des enseignants qui refuseront d'entrer dans le dispositif.

La FNEC-FP-FO 13 a été reçu en audience, le 2 septembre, quelques heures avant les annonces du Président, par Mme LAUDE, conseillère Education de l'Elysée.

La délégation FO a porté les revendications des personnels en cette rentrée scolaire, dans le contexte de crise sanitaire.

Elle a exprimé le fait que l'urgence de cette rentrée, c'est la création massive et immédiate de postes statutaires dans les écoles, les collèges et les lycées, pour alléger les effectifs par classe et assurer le remplacement des enseignants absents de manière à accueillir tous les élèves en présentiel dans des conditions de travail et de sécurité conformes. L'urgence c'est l'embauche d'AESH, de surveillants, de personnels administratifs et médicaux-sociaux...

Force est de constater qu'aucune de nos revendications n'a été satisfaite !

Pire, le président utilise le contexte marseillais pour avancer dans la destruction de l'école publique et le démantèlement de nos statuts !

La FNEC FP FO 13 et ses syndicats, avec le soutien de l'Union départementale FO 13 seront aux côtés de tous les personnels pour s'opposer à cette expérimentation dans les écoles marseillaises et défendre les revendications des personnels.

Dans l'immédiat, la FNEC FP FO 13 appelle les personnels à se réunir dans leurs établissements et à se mobiliser massivement le 23 septembre, dans la grève, pour la satisfaction de leurs revendications.

Marseille, le 21 septembre 2021